



## Procès Verbal de l'Assemblée Générale de la SAS Les Toits du Val

**Date : Vendredi 1er Octobre 2021 - 20h**

**Lieu : Salle Grézolon Duluth 42260 St Germain  
Laval**

### **Les modalités de convocation :**

Les convocations, avec l'ordre du jour, ont été envoyées 15 jours auparavant, le mercredi 15 septembre 2021 par courrier électronique, accompagnées du DIS, des statuts de la SAS et d'un bulletin de procuration vierge.

Un courrier avait été envoyé 2 mois auparavant afin que les actionnaires puissent réserver la date.

**Heure de début :** 20h15

**Actionnaires présents :** voir feuille d'émargement

**Actionnaires représentés par procuration de vote :** voir tableau ci-dessous

<b>Actionnaires ayant reçu procuration</b>	<b>Actionnaires représentés</b>
Yves Robic	Jean Philippe Mélizan Véronique Mélizan
Daniel Ker	Rémy Chaux Elalie Chaux-Ker
Hervé Roche	Jean-Pierre Bruyère Pierre Elie Colombat Marie Hélène Michalet
Nathalie Pigeonneau	Delord J.P ( SAS JP1124)
Françoise Dumont	Olivier Ott
Corinne Régny	Floriane Chaux Michel Chaux
Gilles Reynaud	François Barbe
Simon Constans	Martial Felix
Chantal Paris	Cécile Deux
Bertrand Chinal	Chantal Chinal
Pardon-Chinal Ségolène	Pardon Claude

**Le nombre d'actions et de voix qui sont détenues par les actionnaires présents ou représentés ayant participé aux votes :**

735 actions pour 49 actionnaires ( quorum atteint)

**La liste des documents et rapports soumis à l'assemblée générale de la SAS :**

- Statuts
- Document d'Information Synthétique ( DIS)
- Rapport de mission GINGER CEBTP : Etude structure de charpente
- Appel d'Offre - Réalisation d'une installation d'un générateur photovoltaïque
- Devis Alternawatt / DNE / BS Automation
- Proposition de raccordement ENEDIS
- MAIF – Conditions d'assurance et tableau des garanties
- Convention d'Occupation Temporaire ( COT) avec Mairie de St Germain Laval

**Un résumé de l'ensemble des débats :**

- Mot d'accueil, Introduction
- Historique
- Valeurs u groupe
- Présentation de la SAS
- Choix et sélection des toitures
- Critères de choix de l'installateur
- Présentation du matériel par l'installateur
- Businessplan ( capital propre, subvention, emprunt)
- Choix Assurance et Banque
- Convention Occupation Temporaire ( COT)

La parole est ensuite donnée au Maire de St Germain Laval, M. Jean- Claude Raymond, qui explique l'adhésion de la municipalité à ce projet et l'accord du conseil municipal pour la COT.

**Les questions portent :**

- sur le choix du fournisseur d'énergie auquel la SAS va vendre l'électricité produite
- sur la date de démarrage des travaux.

**Résolution soumise à la décision des votants :**

Validation des choix techniques et financiers et vote du démarrage des travaux ( résolution votée à l'unanimité).

**La séance est levée à 22h.**



*Le président*